



Conseil de sécurité

Distr. générale
12 mars 2013
Français
Original : anglais

Lettre datée du 11 mars 2013, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent des Philippines auprès de l'Organisation des Nations Unies

Vivement préoccupé par l'enlèvement et la détention, le 6 mars 2013, de 21 Casques bleus philippins de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (FNUOD), par des membres d'un groupe armé, j'ai l'honneur de vous transmettre l'appel lancé par le Gouvernement philippin au Conseil de sécurité pour qu'il ne ménage aucun effort et use de son influence auprès des parties au conflit en République arabe syrienne, aux fins de :

- Veiller à la liberté de mouvement, à la sûreté et à la sécurité de l'ensemble du personnel de la FNUOD, conformément aux obligations qui leur incombent au regard du droit international;
- Prendre les mesures qui s'imposent pour s'assurer que de tels incidents ne se reproduisent pas à l'avenir;
- Coopérer avec la FNUOD dans ses opérations, pour faire en sorte que la mission puisse s'acquitter de son mandat.

Les Philippines demandent au Conseil de sécurité de veiller à mettre en place un mécanisme qui garantisse un dialogue ouvert, actif et transparent entre cet organe et les pays fournisseurs de contingents, au cas où un nouvel incident de ce type se produit, impliquant des Casques bleus au sein d'une mission de maintien de la paix de l'ONU, quelle qu'elle soit.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent
(*Signé*) Libran N. Cabactulan

